



# Association Stalles de Picardie

## Nos buts

- \* Animer, mettre en valeur, sauvegarder l'église de Saint-Martin-aux-Bois et son mobilier, ses stalles, ses peintures murales, ses vitraux ...

## Nos ressources

- \* Vente de livrets historiques, cartes postales...
- \* Générosité publique : les dons faits à Stalles de Picardie, association reconnue d'intérêt général, ouvrent droit à déduction fiscale (60% du montant du don)
- \* Subventions diverses.

## Nos activités :

- \* Organisation de [visites guidées](#) de l'église, pour individuels et groupes
- \* Expositions de métiers d'art, de photographies, de peintures
- \* Concerts
- \* Etude et recherches sur l'histoire de l'abbaye et des stalles
- \* Conférences en histoire et histoire de l'art
- \* Partenariat avec des groupes scolaires

## Nos actions :

- \* Participation financière aux différentes opérations de restauration du mobilier de l'église

Fondée en 1996 par un groupe d'historiens, historiens de l'art, musicologues... pour faire connaître, mettre en valeur, protéger, mais aussi étudier les stalles de Picardie, et surtout celles de Saint-Martin-aux-Bois, l'association a élargi ses objectifs en incluant dans ses préoccupations la sauvegarde et la mise en valeur de l'ensemble de l'église de Saint-Martin-aux-Bois et de son mobilier.

Elle travaille en partenariat avec la commune.

Si ses membres sont surtout picards, et plus précisément isariens, elle a su attirer aussi en son sein des visiteurs charmés par la beauté des lieux qui souhaitent aider et faire connaître dans toute la France ce magnifique édifice.

Les activités de l'association

L'essentiel des activités se déroule à Saint-Martin-aux-Bois où sont organisées les « Estivales », avec une exposition d'artisanat d'art le premier dimanche de juillet, les visites lors des mois de juillet et août, sans oublier les Journées du Patrimoine, des concerts, des visites de groupes tout au long de l'année...

Les membres de l'association, ainsi que les sympathisants, sont tenus au courant des activités par la Lettre d'Information qui paraît trois fois par an

Des conférences peuvent être proposées dans divers lieux, pour faire connaître les stalles, de Picardie et d'ailleurs

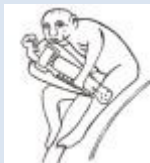
L'association se préoccupe bien évidemment de la restauration du mobilier de l'église, et travaille à la recherche de mécènes qui peuvent aider financièrement les travaux

Des travaux de recherche sont également menés, concernant les stalles, mais aussi l'histoire de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois

## Siège Social

Mairie de Saint-Martin-aux-Bois – 60420

Contact : [stallespicardie@orange.fr](mailto:stallespicardie@orange.fr)



## ASSOCIATION

### STALLES DE PICARDIE\*

#### Bulletin d'adhésion

à retourner à la trésorière de STALLES DE PICARDIE,  
Marie-Thérèse BALNY – 5, rue de Montgérain –60420 COIVREL

M. / \_\_\_ /, Mme / \_\_\_ /, Mlle / \_\_\_ /

NOM, Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

souhaite adhérer à l'Association « STALLES DE PICARDIE » pour l'année 2014

à titre de membre : Actif - Cotisation 20 € / \_\_\_ /

Bienfaiteur - Versement minimum 25 € / \_\_\_ /

Etudiant - 4 € / \_\_\_ /

et verse, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « STALLES DE PICARDIE »,

la somme de \_\_\_\_\_ €

A. \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

\*Association régie par la loi de 1901, reconnue d'intérêt général

ouvrant droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du total des sommes versées

# MENTIONS LEGALES

## Association STALLES DE PICARDIE

### Saint-Martin-aux-Bois

Présidence : Kristiane Lemé-Hébuterne : 58 rue du 11 Novembre 80890 Condé-Folie

courriel : [stallespicardie@orange.fr](mailto:stallespicardie@orange.fr)

Site : [abbaye-saint-martin-aux-bois.fr](http://abbaye-saint-martin-aux-bois.fr)

Forme juridique : Association loi 1901 constituée en mars 1996

Siège Social : Mairie - 543 rue de l'Abbaye - 60420 Saint-Martin-aux-Bois

N° de SIRET : 432 294 650 00010

Crédit photos : les administrateurs et les membres de l'association

Réalisation du site : Marina Rophé

## EXTRAITS DES STATUTS

.....

**Article 2.** Cette association a pour but :

- \* de favoriser la sauvegarde, la restauration, la mise en valeur des stalles de Picardie
- \* d'encourager les actions d'animation visant à mieux faire connaître ce mobilier, par tous les moyens de formation et d'information : bulletin, monographies, articles, conférences, organisation d'animations diverses (concerts, exposition...)
- \* de faire connaître, faire mettre en valeur et sauvegarder l'église de Saint-Martin-aux-Bois et son mobilier (notamment stalles, peintures murales, vitraux ...)

.....

**Article 9.** .....

L'association est dirigée par un conseil de 9 membres, élus pour 3 années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil étant renouvelé chaque année par tiers, la première année les membres sortant sont désignés par le sort. En cas de vacance, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé de :

- \* un président,
- \* un vice-président
- \* un trésorier,
- \* un secrétaire.

.....